



SEIX, le vendredi 14 juin 2019

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré

75800 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Le 12 juin 2019, un randonneur venu profiter des espaces naturels de notre commune, a été victime de l'attaque d'une ourse en vallée d'Estours, sur un chemin de grand passage touristique. Ce jeune sportif, qui est venu se réfugier en mairie, a été poursuivi à vive allure pendant plusieurs dizaines de mètres, avec le sentiment d'une fin proche. Il n'y a pas lieu de minimiser les faits, ni de les amplifier d'ailleurs, mais de prendre toute la mesure de cet épisode qui, s'il se termine aujourd'hui par une belle frayeur, aurait pu avoir une issue dramatique. Je vous laisse imaginer une même confrontation avec une famille, accompagnée d'enfants, qui n'aurait pas eu la possibilité physique de se sauver aussi rapidement avec l'ourse sur les talons. Ce phénomène n'est pas le premier en terre de Couserans puisque l'année dernière un évènement similaire s'est déroulé au Barlonguère à quelques kilomètres de là. Certains souriront peut-être de cette mésaventure, d'autres justifieront sans doute le comportement de l'ourse qui était accompagnée de son petit. Pour ma part, je prends cela avec beaucoup de sérieux et d'appréhension, redoutant le jour où un drame se produira.

Vous avez été alerté et interrogé à ce sujet lors du débat national à Souillac. Vous avez diligenté une mission sur le territoire, sensée apporter des réponses quant à la sécurité des biens et des personnes et en tout premier lieu les pastoraux, confrontés depuis de longues années aux prédatons et à la présence de l'ours à proximité des cabanes d'estive. Nous ferons l'évaluation en fin de saison de la procédure d'effarouchement envisagée. Mais je reste pour le moins interloquée par les propositions de fixation des ours grâce à des plantations de groseilliers ou de framboisiers. Je crois encore une fois que c'est bien mal connaître le comportement réel de ces grands fauves qui au sortir de l'hiver ou dans les semaines qui précèdent l'hibernation préféreront toujours les protéines animales aux fruits rouges.

Aujourd'hui, ce sont tous nos citoyens, les estivants de passage dans une zone particulièrement touristique, qui sont les victimes des errements de décisions prises dans un ministère loin des territoires. Les faits sont là, ils parlent d'eux-mêmes. Cette attaque contre un randonneur n'est pas la première et elle ne sera sans doute pas la dernière. Courageux mais pas téméraire, ce jeune amateur de nature a juré que l'on ne le reprendra plus en Ariège ! Qui le lui reprocherait ? Qui serait assez inconscient pour se remettre dans une situation si dangereuse, l'obligeant à courir de toutes ses forces pour échapper à une ourse à ses trousses ? J'invite qui le souhaite à tenter cette expérience que vos services minimisent en parlant de « rencontre ».

Les élus vous ont alerté à de multiples reprises, interrogeant la responsabilité de l'Etat en la matière.

Monsieur le Président, l'économie pastorale est en danger. L'économie touristique est en danger. Les bergers en estive sont en danger. Randonneurs et amateurs de sport de pleine nature sont en danger. Nos territoires sont en danger. Nos services publics et de proximité sont en danger. Nos commerces sont en danger. La biodiversité est en danger, et pourtant c'est en son nom que ces réintroductions se sont décidées en haut lieu.

Monsieur Le Président, assumerez-vous la responsabilité des conséquences de cette cohabitation imposée des ours et des hommes, y compris le jour où elles seront dramatiques, ce que je redoute au plus haut point ?

Les bergers confrontés quotidiennement aux attaques posent légitimement la question de la sécurité au travail. Quelle réponse leur apporterez-vous quand, dans ces conditions, ni l'employeur (Président(e) de Groupements Pastoraux) ni l'Etat ne me semblent en mesure de garantir ce droit dû à tout employé ? Plus de 50 ours sillonnent notre territoire de quelques centaines de km<sup>2</sup>, chaque année plus nombreux du fait de naissances et de la volonté de l'Etat. Quand envisagerez-vous le retrait pour garantir la sécurité des biens et des personnes, responsabilité qui vous incombe ?

Monsieur le Président, je suis une élue de la montagne et de terrain. Je suis soucieuse de la tranquillité, du bien-être et de la sécurité de mes concitoyens mais aussi des estivants que nous avons toujours beaucoup de plaisir à accueillir. Territoire industriel sinistré depuis la fermeture d'exploitations traditionnelles, nos vallées se sont reconstruites en bâtissant une économie touristique qui garantit la proximité des services aux personnes, la pérennité des commerces, une montagne vivante, innovante, numérique et attractive. Les efforts conjoints de l'ensemble des collectivités (communes, communauté de communes, département, région) engagés fermement pour le développement de ce territoire rural seront-ils mis à mal par l'inconscience, le manque de discernement, ou l'inconséquence de l'Etat ? Je ne peux m'y résoudre.

Monsieur le Président, ce courrier est un cri d'alerte et j'espère que vous en mesurerez toute la gravité. Mais plus encore, que vous apporterez à tous nos concitoyens des réponses concrètes, car la situation ne peut rester en l'état.

N'attendons pas qu'un évènement dramatique nous conduise à nous émouvoir collectivement. Il n'y aura alors que des vaincus par le poids de ce drame.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.

Christine Téqui, Maire de Seix,  
Conseillère départementale du canton Couserans Est.

